

Avis public



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, contrairement à ce qui a été annoncé dans l'avis public publié le 16 janvier dernier relativement aux demandes d'usage conditionnel, la demande concernant l'immeuble situé aux

3794-3796, avenue Girouard

ne sera pas inscrite à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce prévue pour le lundi 3 février 2025.

Fait à Montréal, ce 3 février 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate